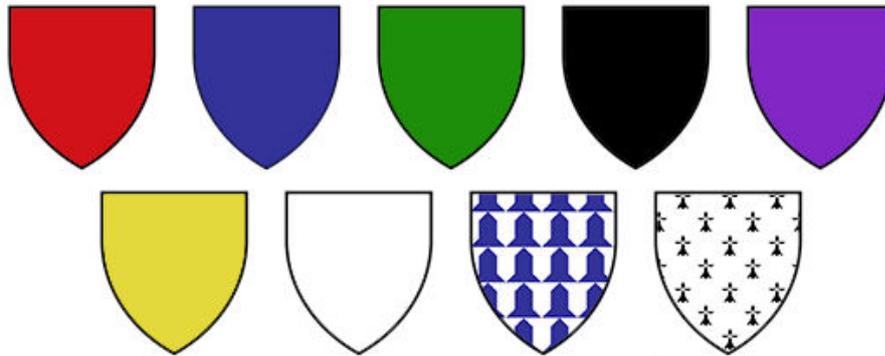


# De la couleur héraldique

Dominique Notteghem  
Avril 2020

*On ne s'imagine guère à combien de controverses a donné lieu la recherche de l'étymologie du mot « gueules » qui fit le désespoir des savants en science héraldique. Eh! Mon Dieu, ces savants ressemblent à beaucoup d'autres : s'ils sont quatre à discuter sur un point douteux, chacun d'eux émet une opinion qui diffère de celles de ses collègues ; opinion dont il ne veut pas démordre, ce qui éternise tellement la question, qu'elle finit par rester à l'état de problème à résoudre. Ah ! Lorsque les savants au lieu d'être quatre sont dix, c'est bien différent, il y a dix avis divers. Donc, pour ce qui concerne la couleur rouge ou gueules, un de ces savants a prétendu que « gul » en langue persane signifiait rose, et que ce fut par cette raison que les Français, grands admirateurs de la fleur de ce nom, auraient donné celui de « gul », en le francisant par gueules, à la couleur rouge. D'abord, quoique les roses revêtent de nos jours les plus brillantes couleurs, et que les horticulteurs en aient découvert de jaunes, de bleues, voire même de noires, la nuance de la généralité n'est pas rouge, et le fût-elle à l'époque des croisades, il me semble qu'il eût été bien plus simple alors de se servir du mot rose que de celui de gueules, emprunt bâtard fait au persan. Un second, savant fait dériver ce mot de sang. Mais il oublie de développer sa théorie, et je préfère m'arrêter au dire du troisième, qui soutient que la couleur gueules est ainsi nommée parce que c'est celle de l'intérieur de la bouche. Celui-là pourrait bien être seul dans le vrai.*

Les mystères du Blason  
Gourdon de Genouillac  
Paris 1868



## De la couleur héraldique.



Extrait de la tapisserie de Bayeux  
Scène 57 : (Ici) le roi Harold fut tué  
14 octobre 1066

Dès la haute antiquité, des graphismes décorent les écus ; ces emblèmes sont communs à toutes les époques et à toutes les civilisations. Ils ne sont alors ni propres à un individu, ni même à un ost. Décoratifs, tels sont ceux des boucliers visibles sur la tapisserie de Bayeux, réalisée entre 1080 et 1090. Les figures qui ornent les boucliers (dragons, croix, sautoirs, bordures, semis de petits cercles) ne sont pas encore des armoiries : d'une part, certains combattants des deux camps usent de boucliers semblablement décorés et d'autre part, un même personnage, représenté en plusieurs scènes, fait à chaque fois usage d'un écu différent.

C'est d'abord sur les sceaux que l'on voit apparaître des blasons identifiant un individu ou une famille. Ce qui exclut l'utilisation de la couleur.

Selon le révérend-père C.F. Méneestrier<sup>1</sup> « le plus ancien sceau des Comtes de Flandres où l'on voit des armoiries, est le sceau de Robert surnommé le Frison ; il est attaché à un acte de l'an mil soixante & douze, & ce Prince y est représenté à cheval tenant l'épée nue d'une main, & de l'autre un écu sur lequel est un lion ». Mais Jouffroy d'Eschavannes rapporte dans son traité du blason que l'authenticité de ce sceau est contestée par certains experts<sup>2</sup>. En revanche, deux sceaux d'Adalbert, duc et marquis de Lorraine, apposés à deux chartes des années 1030 et 1037, représentent un écu chargé d'une aigle au vol abaissé<sup>3</sup>. Pourtant, selon Michel Pastoureau<sup>4</sup>, le plus ancien sceau absolument daté et présentant un écu nettement armorié est celui de Raoul 1<sup>er</sup> de Vermandois, sénéchal de France,

<sup>1</sup> RP C.F. MENESTRIER, *Origine des Armoiries*, Lyon, 1680, p.54

<sup>2</sup> Jouffroy D'ESCHAVANNES, *Traité complet de la science du blason*, Paris 1885, p. 7.

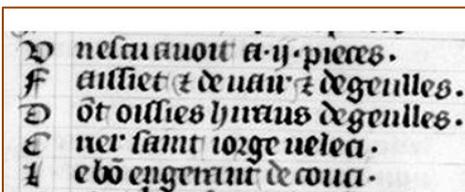
<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Michel PASTOUREAU, *L'apparition des armoiries en Occident : état du problème*. — Bibliothèque de l'École des chartes, t. CXXXIV (1976), p. 281-300

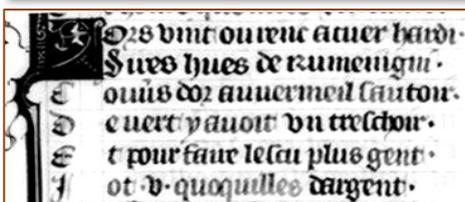
dont une empreinte est aujourd'hui encore appendue à une charte datée de 1146. On peut y voir, sur le bouclier, l'échiqueté traditionnel des Vermandois. Toutefois il est permis de se demander si, à cette époque, l'échiqueté constitue déjà des armoiries véritables et non pas une simple décoration pré-héraldique.

C'est l'avènement de la mode des tournois au XI<sup>e</sup> siècle qui accéléra le besoin de chacun des participants de s'identifier sous le heaume et le haubert. Mais il est très vraisemblable que ceux qui n'avaient jamais participé à un tournoi ne portaient pas d'armoiries.

C'est à partir de 1120-1150, que l'on commence à voir des couleurs sur les dessins identifiant tel ou tel ost. Armures, boucliers et harnachements se parèrent de façons variées, chacun ayant à cœur de se faire reconnaître ; d'où le terme d'armes ou d'armoiries. Michel Pastoureau précise : « *Il est aujourd'hui définitivement admis que cette apparition n'est en rien due ni aux croisades, ni à l'Orient, ni aux envahisseurs Germains, ni à l'Antiquité gréco-romaine, mais qu'elle est simplement liée à l'évolution de l'équipement militaire entre la fin du XI<sup>e</sup> et le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Rendus à peu près méconnaissables par le capuchon de mailles du haubert et le nasal du casque, les combattants ont progressivement pris l'habitude de faire peindre sur la grande surface plane de leur bouclier en amande des figures géométriques, animales ou florales leur servant de signes de reconnaissance au cœur de la mêlée<sup>5</sup>.* »



Un escu avoit à deus pieces,  
Faissiet et de vair et de geulles,  
Dont oïssiés hiraus de geulles  
Crier : Saint Jorge, vé le ci  
Le bon Engerant de Couci,



Lors vint ou renc à cuer hardi  
Sires Hues de Rumeingni  
Couvers d'or au vermeil sautoir,  
De vert y avoit un treschoir,  
Et pour faire l'escu plus gent  
I ot cinq quoquilles d'argent.

La progression est très rapide et l'engouement perdure. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à la description du tournoi de La Fère<sup>6</sup>, organisé par le sire de Coucy en 1187, rédigée en 1288 par un poète nommé Jakemon Sakesep puis transcrite par Armynot du Chatelet en 1829<sup>7</sup>. Tous les participants y sont connus par leurs armoiries, déjà fortement élaborées. Le texte, daté de 1288, soit cent ans après le tournoi, blasonne les écus des participants mais, pour les besoins de la rime, avec des règles plus poétiques qu'héraldiques.

Ci-contre, la calligraphie du document de la B.N.F.<sup>8</sup>, suivi de sa translittération, puis ci-dessous sa transcription en langage moderne par Armynot du Châtelet.

Au vers n° 1118 on peut lire :

*Son écu, de deux pièces,  
Est fascé de vair et de gueules.  
On entend les hérauts (de gueules ?)  
Crier : « Saint Georges ! Voici  
Le bon Enguerrand de Coucy*

Au vers n° 1531 :

*Lors vint ou renc à coeur hardi  
Le sire de Rumigny vient à sa rencontre ;  
Il portoit d'or au sautoir de gueules au  
trescheur de sinople brochant sur le sautoir,  
Chargé de cinq coquilles d'argent.*

<sup>5</sup> Ibidem.

<sup>6</sup> *Le chastelain de Coucy & le tournoi de La Fère* : <http://www.notteghem.fr/home/documents/tournoi.pdf>

<sup>7</sup> ARMYNOT DU CHATELET A., *L'histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, Imp. De Crapelet, Paris, 1829. (Bibliothèque Nationale de Paris : Fonds Français n°15098).

Accès : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10405534> consulté 12/2019.

<sup>8</sup> BNF, Département des manuscrits. FR 15098 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90614405.image>

Le choix des couleurs qui entrent dans le blasonnement est, semble-t-il, plus ancien, beaucoup plus ancien. Initialement bicolores, les peintures qui émaillent ensuite les écus sont les mêmes que celles utilisées par les romains lors des Jeux du Cirque. « *Les factions, & les quadrilles s'y distinguaient par le blanc, le rouge, le bleu & le verd, qui sont l'argent, le gueules, l'azur, & le sinople de nos armoiries. Suetone dit que Domitien y ajouta une cinquième faction vêtue d'or, & une sixième vêtue de pourpre. [...]. Il ne manque plus que le sable ou la couleur noire, qui fut introduite dans les tournois par les Chevaliers, qui portaient le deuil, ou qui voulaient faire connaître quelque sensible déplaisir qu'ils avoient reçu.*<sup>9</sup> »



Codex Manesse (1305-1340)  
Comte Jean de Brabant

Plus loin : « *L'hermine & le vair servaient aux habits de Tournoy. [...] Innocent III<sup>10</sup> pardonne un crime commis par Godron de Revensburg et & à Henry de Falkemberg, sous réserve qu'ils ne feront plus la guerre que contre les Sarrasins, qu'ils feront le voyage de Jérusalem, où ils demeureront quatre ans à combattre contre les infidèles, qu'ils ne s'habilleront ni de vair, ni d'hermine, ni de couleur, pour aller aux Tournois*<sup>11</sup>. »

Il était nécessaire que le blason apposé sur l'écu soit facile à reconnaître, grâce à la vivacité des couleurs et à la simplicité des figures géométriques représentées. D'où, l'importance du choix restreint des couleurs, car, le héraut doit pouvoir identifier rapidement et retenir tous les blasonnements lors des rencontres :

« *L'une des principales fonctions des hérauts d'armes était de se trouver aux joutes, emprises, tournois, & gardes de pas*<sup>12</sup>, où ils gardaient les écus pendants, recevaient les noms & blasons des Chevaliers, en tenaient registre, & en composaient des recueils, d'où vient que l'on a donné le nom d'art héraldique à l'art du blason<sup>13</sup>. »

Les « couleurs » désignent les attributs colorés d'une partie ou du fond de l'écu. Elles se regroupent en trois catégories :

- Les **métaux**, composés exclusivement de *l'or* et de *l'argent*,
- les **émaux**, composés essentiellement de cinq couleurs : le bleu, le rouge, le vert, le noir et le violet que l'on nomme : *l'azur*, le *gueules*, le *sinople*, le *sable* et le *pourpre*,
- les **fouurrures**, composées essentiellement de *l'hermine* et du *vair*, mais aussi de leurs multiples variantes comme le *contre-vair*, ou la *contre-hermine*. Ces fouurrures apparaissent dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ; cette forme de parement évoque, de façon stylisée, les fouurrures dont se servaient parfois les combattants pour renforcer leur bouclier.

Leur utilisation est régie par une règle simple : « *jamais métal sur métal, ni émail sur émail* ». Si on considère la caractéristique des métaux d'être des teintes claires, pâles et celle des émaux d'être des teintes franches, profondes et intenses, la loi pourrait s'énoncer ainsi : « *jamais pâle sur*

<sup>9</sup> Ibidem, p. 81-82

<sup>10</sup> Innocent III, né en 1160 à Gavignano et mort en 1216 à Pérouse

<sup>11</sup> MÉNESTRIER, op.cit., p.83

<sup>12</sup> Le *pas* est un sport médiéval de chevalerie. Au XV<sup>e</sup> siècle se développe une manière originale de combattre courtoisement dénommée « pas d'armes ».

<sup>13</sup> MÉNESTRIER, op.cit., p. 96.

*pâle, ni intense sur intense* », ce qui à l'évidence définit l'obligation de contraste permettant une bonne lisibilité<sup>14</sup>.

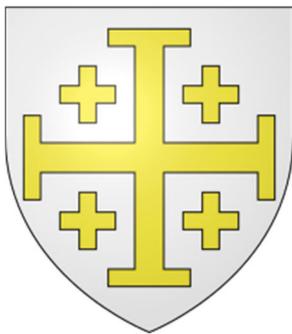
On peut trouver l'origine de cette règle chez Menestrier : « *Les règles du blason sont venues des tournois, où il ne fallait pas porter couleur sur couleur, ni métal sur métal, parce qu'il fallait porter la cuirasse dorée ou argentée sur les habits de couleur, ou un voilet de soie fin, & delié sur la cuirasse comme on voit dans les Mémoires d'Olivier de la Marche*<sup>15</sup>. »

Contrevenir à cette règle constitue une faute appelée *enquerre*. Certains affirment que les armes ainsi faites le sont pour attirer l'attention sur un fait remarquable dont on doit s'enquérir (c'est l'origine du mot).

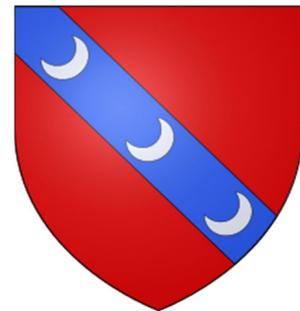
Ce qui n'est pas l'avis de J.B. Rietstap<sup>16</sup>, qui écrit : « *enquerre* » est « *le terme qu'on employait pour les armes dites fausses, c'est-à-dire celles dans lesquelles on trouve métal sur métal ou couleur sur couleur. On s'imaginait que ces armes étaient composées expressément dans le but de forcer le spectateur à s'enquérir de la cause d'une telle infraction aux règles. Il n'en était rien le nombre très considérable des armoiries qui se trouvent dans ce cas exclut toute supposition de ce genre ; d'ordinaire, ces armes (si leur composition n'était pas la conséquence d'une ignorance complète de la science des armoiries) étaient devenues fausses par l'effet du temps qui avait terni l'or ou l'argent, et les peintres propageaient l'erreur.* »

Les fourrures, composées d'un émail et d'un métal, échappent par nature à la règle. De fait, elles peuvent se placer n'importe où : sur ou sous un métal, un émail, et même une autre fourrure.

À titre d'exemple d'enquerre, le blason du royaume de Jérusalem : ces armes, présumées être celles de Godefroy de Bouillon, semblent résulter d'une méconnaissance des règles héraldiques. Ce célèbre croisé répond à l'appel du pape Urbain II pour la première croisade en 1095 ; qui peut affirmer qu'alors, les règles héraldiques sont gravées dans le marbre ? Autre exemple, le blason de Jean de Viste, porté en 1464, alors que les règles sont depuis longtemps écrites.



Jérusalem : d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même.



De Viste : de gueules, à la bande d'azur chargée de trois croissant d'argent



<sup>14</sup> Wikipedia : Règle de contrariété des couleurs.

<sup>15</sup> MÉNÉSTRER, op.cit., p.108. Olivier de la Marche, Capitaine des gardes de Charles le Téméraire *Mémoires*, Lyon 1562.

<sup>16</sup> Jean-Baptiste RIETSTAP, *Dictionnaire des termes du Blason*, Gouda (NL) 1887

## L'étymologie des noms de couleur

Ménéstrier rappelle que « *la nation française est la seule qui se soit servie de termes héraldiques pour les émaux du blason, & la nation Anglaise à son imitation, parce que les Anglais ont occupé fort longtemps une partie du Royaume*<sup>17</sup>. ». Les autres nations se sont servies des mots d'usage courant pour désigner ces couleurs.

Toutefois, l'étymologie de ces noms de couleur reste un champ de recherche et les certitudes sont rares.

### Les métaux

#### Or et Argent

Les blasons portés sur les écus doivent se voir, être reconnaissables facilement. C'est l'une des raisons pour laquelle les couleurs claires, jaune et blanc, sont d'abord retenues et sont la base de très nombreux blasons. C'est également la raison pour laquelle il ne faut pas prendre ces métaux au pied de la lettre. L'or, c'est avant tout du jaune et l'argent, du blanc. Des couleurs claires, en opposition aux émaux.

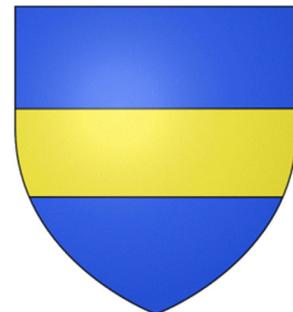
#### Les émaux

Le terme d'émail provient vraisemblablement du fait que ces couleurs étaient peintes de façon émaillée sur les objets et sur les armes de parade. Dans l'inventaire des meubles de la chapelle de Charles VI, réalisé le 13 décembre 1420, on peut lire : « *Item, un Calice d'or, ou à au pied d'iceluy un Sauveur émaillé, & la verge & le pommeau émaillés d'azur semé de fleur de lys d'or, & en la Platine un rond émaillé d'azur, & dedans une main qui seigne à la Croix, & le champ nellé d'aiglettes.* »

Initialement au nombre de quatre (l'azur, le gueules, le sinople, le sable) les émaux standards sont actuellement cinq depuis l'intégration de la couleur *pourpre*.

#### Azur

Seul l'azur, dérivé de l'arabe *lâzarward*, lui-même dérivé du persan *lâdjeward* désignant le lapis-lazuli et, par extension, la couleur bleue de cette pierre, a une origine certaine. Mais le lapis-lazuli est d'un bleu profond et en français courant l'azur désigne un bleu clair tandis que le bleu des blasons est un bleu franc.



Valenciennes :  
d'azur à la fasce d'or.

<sup>17</sup> MÉNESTRIER, op.cit., p.371

## Gueules

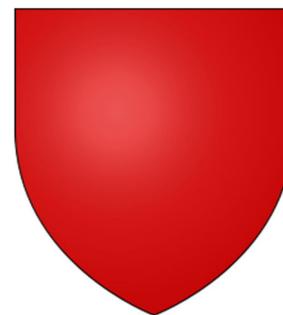
Pour le « **gueules** », de nombreux écrits, comme ceux de Jouffroy d'Eschavannes<sup>18</sup>, prétendent qu'il proviendrait du persan « *gul* » signifiant rose, que l'on retrouve dans le *Gulistan* ou *Jardin des roses*, mais il faudrait en approfondir la véracité. Cependant, dans son dictionnaire étymologique, Wartburg<sup>19</sup> infirme l'hypothèse iranienne. Il ne fournit qu'une entrée pour *gueule* et *gueules* : « *Gueules, terme de blason, XIII<sup>e</sup> siècle, est le même mot employé dans un sens fig. et non, comme on l'a cru longtemps, un mot emprunté du persan gul, rose. Au Moyen Âge les gueules désignaient des petits morceaux de fourrure découpés dans la peau du gosier d'un animal, particulièrement de la martre, qui servaient à orner des manteaux, surtout en forme de collet ; le sens de rouge vient soit de la fourrure de l'animal, soit d'un rouge dû à la teinture* ». Le mot est même utilisé dans le langage courant, témoin cette lettre de Bernard de Clairvaux à l'archevêque de Sens parlant de « fourrures de gueules » dont se parent les évêques. En anglais, le nom correspondant est **gules** qui conserve aussi la marque l'origine persane. D'après quelques-uns, *gueules* viendrait du mot latin *gulae* parce que l'on donnait ce nom à des peaux, teintes en rouge, dont les seigneurs fourraient leurs habits et couvraient leur écu quand le champ de leurs armes devait être rouge. Enfin il faut également mentionner la proposition donnée par Gilles Ménage, grammairien du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a vu l'origine de ce mot dans la *couleur rouge* de la gueule des animaux.

Il est à noter qu'en ancien français, le rouge héraldique fut aussi nommé *sinople*. Le glissement sémantique de ce nom du rouge au vert s'effectue dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de façon inexplicée.

## Sinople

Le terme le plus déroutant est **sinople** ou vert. Il provient du nom de la ville de Sinope en Asie mineure et il reprend le grec *sinopis* qui, paradoxalement, signifie *la terre rouge*. Il a servi à désigner aussi en moyen français un pigment rouge, puis au XVII<sup>e</sup> siècle une craie rouge en provenance d'Asie mineure. Le Robert historique évoque une interversion entre deux blasons pour expliquer ce changement complet de sens. Il faut supposer que le mot était peu fixé, encore trop récent, ou encore qu'il avait reçu en Orient un sens différent de la part des chevaliers francs. Le fait le plus étrange se trouve en anglais, on n'y parle pas de **sinople** ou de *green*, mais bel et bien de **vert**, comme à l'origine des blasonnements. À une période où l'orthographe n'était pas entièrement fixée et où il pouvait être confondu avec le terme *vair*, désignant une fourrure fort prisée au Moyen Âge. Ainsi, le terme *sinople*, sans doute tombé en désuétude pour caractériser le rouge, aurait pu représenter pour les techniciens du blason un moyen de désigner la couleur verte sans la confondre avec le *vair*.

Il faut noter que cet émail est moins utilisé que les précédents car il était également moins porté sur les vêtements.



Douai :  
de gueules plain



Fictif : de sinople à l'aigle  
déployée d'or.

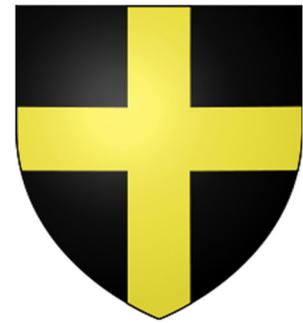
<sup>18</sup> Jouffroy D'ESCHAVANNES, *Traité complet de la science du blason*, Paris, 1885

<sup>19</sup> Walther VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tubingen, puis Bâle-Paris, 1922 sv. (136 fascicules publiés, en novembre 1970).

## Sable

Le **sable** ne fut adopté en France que dans le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Auparavant la couleur héraldique noire était désignée simplement du terme noir. Les textes littéraires attestent de la baisse de fréquence de noir suite à l'introduction de sable, aux alentours de 1250 (G.-J. Brault<sup>20</sup>)

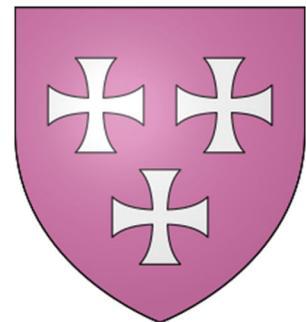
Étymologiquement, le mot incite à la confusion car, si le mot **sable** désigne toujours en anglais la zibeline, le français courant évoque plutôt la couleur des plages. Les mots *sable* et *zibeline* sont de même origine, par l'intermédiaire du latin *sabellum* ou de l'italien *zibellino*. Les martes, petit mammifère de couleur sombre, étaient parfois nommées « *pelles sabellina* ». De son côté, Le Robert Historique évoque le russe *sobol* ou le polonais *sobal* qui désignent une martre à fourrure noire.



D'Albon :  
de sable à la croix d'or

## Pourpre

Qualifié d'émail secondaire, son apparition est plus récente que les couleurs précédentes. Dans l'ouvrage *L'Arbre des batailles*<sup>21</sup>, datant du règne de Charles V, l'auteur ne reconnaît que quatre couleurs héraldiques : le gueules, l'azur, l'argent et le sable. Sous le règne de Richard II, roi d'Angleterre, les auteurs François de Fosseze et Jean de Basdor, complètent cette liste de couleurs en y adjoignant le sinople (qu'ils nomment encore « vert »). Là encore, point de pourpre. Ce n'est que vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle que la couleur commence à être reconnue ; les héraldistes ne savent comment la définir, ignorants qu'ils sont de son origine exacte. C'est ainsi que de nombreuses hypothèses ont été avancées.



Le Pin : de pourpre  
à trois croisettes  
pattées d'argent

Sa représentation est mal définie. Tirant sur le violet pour certains, il passe au rouge foncé pour d'autres. Pour plusieurs historiens (médiévaux principalement), le pourpre résulte du mélange de toutes les autres couleurs. Sicile-le-Héraut<sup>22</sup>, dit, par exemple que « *de toutes ces six choses et couleurs, on en fait une quand on les mêle ensemble autant de l'un comme de l'autre, et c'est la septième qui, en armoiries, de son propre nom se dit pourpre*<sup>23</sup> ».

Dans *l'Origine des Armoiries*<sup>24</sup>, le R.P. Menestrier présente, sans trancher, cinq versions différentes de définition de la couleur pourpre.

<sup>20</sup> G.-J. BRAULT, *Early Blazon. Heraldic Terminology in the Twelfth and Thirteenth Centuries...*, Oxford, 1972,

<sup>21</sup> Honoré BOUVET, *L'Arbre des batailles*, Paris, 1493, BNF, Gallica ark:/12148/btv1b7300069m

<sup>22</sup> SICILE-LE-HÉRAUT, Héraut du très puissant Roy Alphonse V d'Aragon - *Le Blason des Couleurs, en Armes, Livrées et Devises, pour sçavoir & cognoistre la vertu & propriété des Couleurs*. Édité par la veuve Jean Bonfons. À Paris, sans date (première moitié du 16<sup>e</sup> siècle).

<sup>23</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pourpre\\_\(héraldique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pourpre_(héraldique))

<sup>24</sup> Op. cit. *Origine des Armoiries*, Lyon, 1680, vol.2p. 359 et suiv.

## Les autres émaux<sup>25</sup>

### Brun

Émail anecdotique très rare, d'une teinte brune sombre et foncée, utilisé principalement dans les armes germaniques. Il est considéré comme synonyme de tanné par certains auteurs, et ignoré par la majorité.

### Carnation

Émail secondaire rose pâle, utilisé pour les personnages humains (blanc teinté de rouge). Cette définition de couleur est liée au fait qu'à l'époque de l'apparition de cet émail, c'est-à-dire au XVIII<sup>e</sup> siècle, la couleur de peau des intéressés était assez invariablement rose pâle. Cet émail est contesté par certains auteurs, qu'ils jugent inutile car simple cas particulier de « au naturel ». Cette façon réaliste avec ombres et lumières, teintes et demi-teintes, de représenter le blason fut utilisée dans les armoiries modernes, en particulier celles issues de l'héraldique impériale.

### Céleste, Bleu Céleste

Émail anecdotique bleu pâle, de conception post-médiévale, utilisé principalement dans les armoiries germaniques et extra-européennes.

### Fer

Émail anecdotique, voire exceptionnel, également nommé **gris** ou **acier**. Cet émail, comme le brun d'origine allemande, est sans doute l'héritier du pourpre ancien.

### Mûre (en anglais *murrey*)

Émail anecdotique violet foncé, il est parfois utilisé dans l'héraldique des pays anglo-saxons. Il est synonyme de sanguine chez de nombreux auteurs britanniques.

### Orangé

Émail secondaire de couleur ambiguë, de teinte orange, utilisé surtout dans les blasons britanniques.

### Sanguine

Émail anecdotique de couleur ambiguë, de teinte rouge brunâtre, couleur sang. Utilisé surtout dans les blasons britanniques, il est parfois confondu ou donné comme synonyme du pourpre (violet plus ou moins foncé) ou de la mûre (violet volontairement foncé).

### Senois

Émail anecdotique de couleur rouge-brun, on le rencontre dans certains armoriaux français de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il semble avoir été utilisé pour émailler les parties accessoires des animaux telles que les griffes et les langues.

### Tanné ou Tenné

Émail secondaire de couleur ambiguë, orange foncé ou marron. Le tanné tire son nom de la couleur naturelle du cuir tanné. Il est souvent confondu ou donné comme synonyme de brun ou d'orangé.

## Les fourrures

Principalement, on distinguera deux *fourrures*, parfois appelées *pannes*, le *vair* et *l'hermine*, qui se déclinent de diverses façons,

---

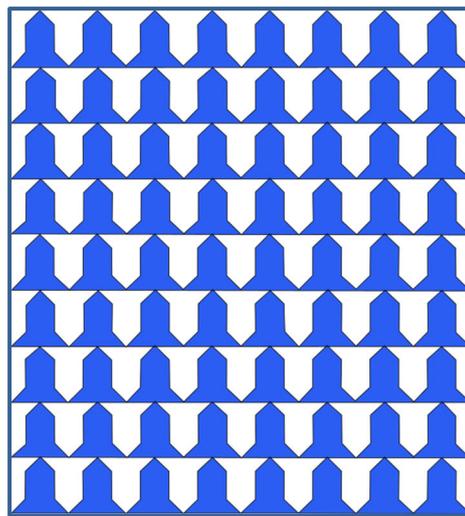
<sup>25</sup> Wikipedia pour partie.

## Le vair

La fourrure de **vair** est faite de la peau d'un écureuil commun dans toutes les forêts du nord de l'Europe qui devient gris argenté en hiver et conserve cette couleur même après sa mort. D'usage courant au Moyen Âge, il était principalement utilisé pour doubler les vêtements. À savoir que le mot fourrure signifie doublure en ancien français. L'assemblage des dos (gris bleu) et des ventres (blanc) de petit-gris forme un luxueux damier bicolore, obtenu par l'alternance des dos et des ventres de ces animaux. Il se définit dans le blason par un alignement de clochettes alternées d'argent et d'azur, disposées sur plusieurs étages lorsque la combinaison couvre entièrement le champ de l'écu.



Assemblage de dos gris et ventres blancs<sup>26</sup>.



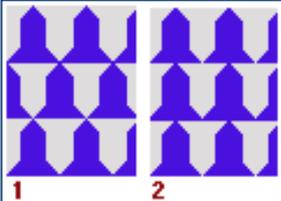
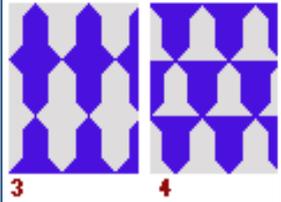
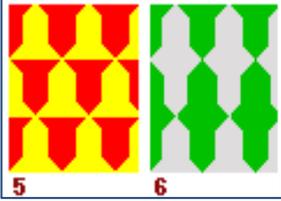
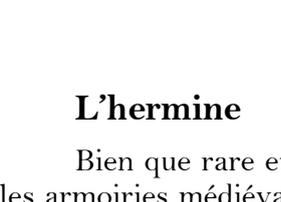
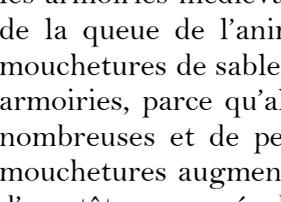
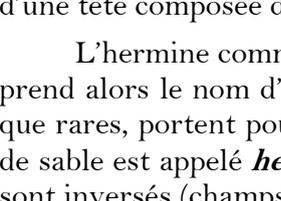
Vair héraldique.

Naturellement d'argent et d'azur, le vair peut se composer d'autres émaux ; il prend alors le nom de vairé (vairé d'argent et de sable, vairé d'or et de gueules).

- La famille de Traisnel blasonne de cette façon : *de vair plain*.
- Celle de Bauffremont : *Vairé d'or et de gueules* ».

Le vair offre plusieurs déclinaisons en fonction de la taille et du nombre de clochettes ; ainsi le **beffroi** ou **gros vair** est constitué de clochettes de grande taille alors que le **menu-vair** est constitué de nombreuses petites clochettes. D'une pièce à l'autre, le motif peut être aligné verticalement (en pal), ou décalé en quinconce. D'autre part, la ligne de base peut être de la même couleur que la précédente, ou faire au contraire les alterner. En combinant ces possibilités, le vair peut se présenter sous quatre formes.

<sup>26</sup> Source Wikipedia, Vair.

	1. Vair	La fourrure de base est constituée par une alternance des cloches d'azur et des pots d'argent.
	2. Vair en pal	Les <i>tires</i> (rangs) sont répétées à l'identique, sans décalage.
	3. Contre-vair	C'est un vair en pal (vertical) dont les tires paires sont renversées.
	4. Vair renversé	Toutes les tires sont renversées. Les cloches sont d'argent, et la première débute par une demie cloche.
	5. Vairé	Désigne un vair standard de couleurs différentes que l'argent et l'azur. Ici : <i>vairé de gueules et d'or</i> .
	6. Contre-vairé	Désigne un contre-vair aux couleurs modifiées. Ici : <i>contre-vairé de sinople et d'argent</i> .

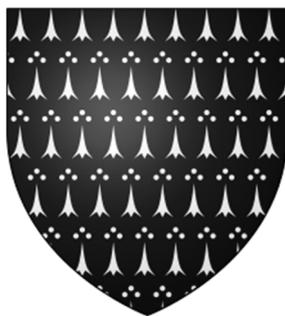
## L'hermine

Bien que rare et chère au Moyen Âge, l'hermine se retrouve plus souvent que le **vair** dans les armoiries médiévales. Constituée du pelage blanc de l'hermine, agrémentée des touffes noires de la queue de l'animal, elle est représentée dans le blason par un champ d'argent semé de mouchetures de sable. Ce sont les ducs de Bretagne qui sont les premiers à les introduire dans les armoiries, parce qu'alors fréquentes dans cette région. À l'origine, les mouchetures étaient peu nombreuses et de petite taille, dessinées de façon minimaliste. Avec le temps, le nombre des mouchetures augmente alors que le faisceau de poils les constituant s'épaissit et se trouve muni d'une tête composée de trois points.

L'hermine comme le vair peut se composer d'autres émaux que les siens (argent et sable) ; il prend alors le nom d'herminé (d'azur herminé d'or, d'or herminé de gueules). Les herminés, bien que rares, portent pour certains des noms particuliers en héraldique anglaise. Ainsi, l'or herminé de sable est appelé **herminois** et le sable herminé d'or est appelé **péan**. L'hermine dont les émaux sont inversés (champs de sable, moucheture d'argent) prend le nom de contre-hermine.



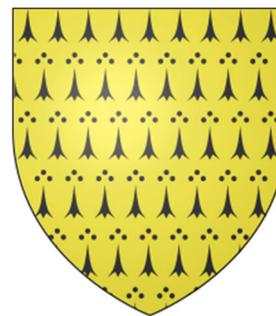
Bretagne : d'hermine plain



de Laval : de contre-hermine plain.



Péan



Herminois

## Des couleurs en noir et blanc

Les couleurs posent quelques problèmes lors de la tentative d'une représentation monochrome, en imprimerie en noir et blanc certes mais également en gravure et en sculpture.

Le système le plus ancien fut de coder la couleur par son initiale, inscrite dans la zone concernée. Ce système rencontra de nombreuses confusions dues à l'ambiguïté de certaines initiales comme le « A » pour Argent ou Azur, ou selon les langues utilisées pour la rédaction. Ainsi le « G » pour Gueules en français, mais : Gold (or) en anglais ou Grün (sinople) en allemand. Pour pallier cet inconvénient, le codage se complexifia, mais aucune de ces différentes conventions ne fit l'unanimité et furent progressivement abandonnées avec l'apparition du système par hachures.

Le système de hachures, hésitant et tâtonnant, finit par se fixer à partir des propositions faites par le père jésuite Sylvestro Pietra Santa, dans les années 1630-1640. Limité à cinq émaux (azur, gueules, sable, sinople et pourpre) et deux métaux (argent et or), il est aujourd'hui utilisé universellement sans contestation.

